

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Absent(e)(s) : ___ Frédérique LEROUX

Pouvoir(s) : ___ à Cyrielle JOUANNEAU

Secrétaire de séance : ___ Julie CAVEAU

Partie règlementaire

Installation du Maire

Est désigné maire avec 15voix pour Monsieur Christophe MINET

Le maire est d'office délégué titulaire au sein de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire

Détermination du nombre d'adjoints

La commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. L'effectif légal du conseil municipal de RONGERES étant 15 membres, la commune peut donc disposer au maximum de quatre adjoints au maire.

Nombre de postes d'adjoints votés : 4 avec 15 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre

Election des adjoints

1^{er} adjoint : Hervé POIGNE avec 14 voix Pour, 1 bulletin blanc, 0 bulletin nul

2^e adjoint : Michel MAITRE avec 14 voix Pour, 1 bulletin blanc, 0 bulletin nul

3^e adjoint : Laurent POURRET avec 15 voix Pour, 0 bulletin blanc, 0 bulletin nul

4^e adjointe : Chantal CHAMBRIARD DESSERT avec 14 voix Pour, 1 bulletin blanc, 0 bulletin nul

→ Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu Local avant de poursuivre la réunion.

Indemnités du maire

L'assemblée décide à l'unanimité de la baisse de 15 % du montant de l'indemnité du Maire basée sur 40.3% de l'indice 1027.

Indemnités des adjoints

L'assemblée décide à l'unanimité de la baisse de 15 % du montant de l'indemnité des adjoints basée sur 10.7 % de l'indice 1027.

Délégations du Conseil Municipal au maire

L'assemblée donne à l'unanimité à Monsieur le Maire l'ensemble des délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT.

Délégation de signature aux adjoints

Sur proposition de Monsieur le Maire et adhésion à l'unanimité des personnes présentes et représentées, les 4 adjoints ont délégué totale de fonction et de signature en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Délégation de signature aux agents municipaux

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, accorde à l'unanimité

Délégation de signature à Mme Béatrice GAY, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en ce qui concerne :

- × Réception du courrier et signature des recommandés (ainsi qu'à M. Didier GROSELLER en l'absence de Mme GAY)
- × Délivrance des expéditions du registre des délibérations et des arrêtés municipaux, la certification matérielle des pièces et documents présentés à cet effet et, dans les conditions prévues à l'article L. 2122-30 du Code général des collectivités territoriales, la légalisation des signatures
- × Délivrance et la certification des copies des actes d'état civil

Commissions Communales

M. le Maire propose la création de 5 commissions communales + le CCAS comme suit :

N°	Nom de la commission	Compétences
1	Personnels et matériels	Personnels et matériels
2	Finances	Finances, impôts, bâtiments, travaux
3	Appel d'offres	Appel d'offres
4	Environnement	Environnement, voirie, eau, assainissement, cimetière
5	Vie communale	Vie scolaire et associative, communication, patrimoine, culture, cérémonies, manifestations
6	CCAS	Actions Sociales

→ Proposition de composition des commissions communales :

ELUS		COMMISSIONS					
		1	2	3	4	5	6
MINET	Christophe	P	P	P	P	P	P
POIGNE	Hervé	VP		SUP 3	X		
MAITRE	Michel		VP	TIT 1			
POURRET	Laurent				VP		
DESSERT	Chantal	X				VP	X
BONET	Anna	X	X	SUP 2			
CAVEAU	Julie					X	X
CHIGNOL	Lionel		X	TIT 2	X		
FAYET	Sonia		X	SUP 1			
GADET-AUROUX	Nathalie					X	X
GENIN	Philippe	X			X		
JOUANNEAU	Cyrielle		X	TIT 3	X		
LEROUX	Frédérique					X	
PISSOCHET	Olivier	X					
VERDIER	Dominique					X	X

Les commissions communales sont ainsi installées.

Délégations au sein des organismes et syndicats

SIVOM : Michel MAITRE titulaire ; Lionel CHIGNOL titulaire ; Olivier PISSOCHET suppléant

SDE 03 : Laurent POURRET titulaire ; Lionel CHIGNOL suppléant

CNAS : Hervé POIGNE délégué des élus ; Béatrice GAY déléguée des agents

Club de natation : Frédérique LEROUX titulaire ;

SICTOM : Michel MAITRE titulaire ; Hervé POIGNE suppléant

Correspondant défense : Olivier PISSOCHET titulaire

Partie Budgétaire

BUDGET M49 (Assainissement) :

1. *Affectation d'une part du personnel communal sur le budget M49 :*

Prise en charge de 4 heures d'entretien par mois de Didier GROSEILLER pour l'entretien des stations sur le budget M49 pour un montant de 803.53 € bruts pour l'année 2020.

VOTE : 15voix Pour, 0 Abstention, 0 voix Contre

2. *Budget 2020 : Annexe 2*

Pour la section d'EXPLOITATION, tant en recettes qu'en dépenses, le budget primitif 2020 présenté s'équilibre à la somme de **49 516.77 €**

Pour la section d'INVESTISSEMENT, tant en recettes qu'en dépenses, le budget primitif 2020 présenté s'équilibre à la somme de **207 654.00 €**

Ce budget assainissement s'équilibre cette année sans subvention d'équilibre du budget principal.

VOTE : 15 voix Pour, 0 Abstention, 0 voix Contre

BUDGET M14 (Principal) :

1. *Taxes Communales :*

Taux Votés par l'assemblée : TFB : 13.62 % TFNB : 37.22 %

VOTE : 15 voix Pour, 0 Abstention, 0 voix Contre

2. *Frais de scolarité 2019 – 2020 pour les enfants hors commune scolarisés à RONGERES :*

Le montant de la participation est fixé à 635.05 € par enfant à compter de la rentrée scolaire 2012 – 2013 ; il est dit que ce montant sera augmenté chaque année au 1^{er} septembre selon l'évolution constatée de l'indice des prix à la consommation (référence INSEE) sur une année (du 1^{er} juin au 1^{er} juin N+1).

Cette participation a été réévaluée pour 2018 – 2019 de 2.0 % d'augmentation soit un montant de 664.69 €.

En juin 2019, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1.2 % sur un an donc, pour l'année scolaire 2019/2020, le montant de la participation sera de **672.67 €**.

VOTE : 15 voix Pour, 0 Abstention, 0 voix Contre

3. *Subventions aux associations (les membres du Conseil Municipal, membres du bureau d'une association rongéroise, sont invités à ne pas prendre part au vote de la subvention qui concerne leur association).*

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
AMCR	150.00 €
ASR	500.00 €
La Gym	400.00 €
Pétanque Rongéroise	400.00 €
Club de l'amitié	250.00 €
Les Amis de l'école	450.00 €
Passion création	250.00 €

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Club de natation	0.00 €
Société musicale	250.00 €
Association des Maires	226.84 €
Bibliothèque dép.	79.10 €
Souvenir Français	60.00 €

Comité des fêtes	500.00 €
La Boîte à Fils	0.00 €
Les Affranchis	0.00 €

<u>Total : 3 515.94 €</u>

VOTE : 15 voix Pour, 1 Abstention pour la subvention ASR, 0 voix Contre

4. Budget 2020 : Annexe 3

Pour la section de Fonctionnement, tant en recettes qu'en dépenses, le budget primitif 2020 présenté s'équilibre à la somme de **403 284.96 €** avec un virement à la section d'investissement de **23 218.96 €** et une subvention de fonctionnement sur le budget du CCAS d'un montant de **6 476.00 €**.

Aucune subvention d'équilibre n'est nécessaire sur le budget assainissement pour ce budget 2020.

Pour la section d'Investissement, tant en recettes qu'en dépenses, le budget primitif 2020 présenté s'équilibre à la somme de **194 646.78 €**.

VOTE : 15 voix Pour, 0 Abstention, 0 voix Contre

En fin de séance les points suivants ont été abordés :

Présentation du fonctionnement de l'école et du périscolaire par Chantal CHAMBRIARD DESSERT avec annonce des effectifs et présentation des personnels. Point sur l'organisation adoptée pour l'ouverture des classes dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Présentation du CCAS par Mme Chantal CHAMBRIARD DESSERT : fonctionnement et composition

Horaire de fin de séance : 11 h 30

Christophe MINET, Maire	Hervé POIGNE, 1 ^{er} adjoint	Michel MAITRE, 2 ^e adjoint
Laurent POURRET, 3 ^e adjoint	Chantal DESSERT, 4 ^e adjointe	Dominique VERDIER
Philippe GENIN	Julie CAVEAU	Sonia FAYET
Cyrielle JOUANNEAU	Anna BONET	Nathalie GADET-AUROUX
Lionel CHIGNOL	Olivier PISSOCHET	Frédérique LEROUX